

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 06 mai 2019

Le Conseil Municipal de la Commune d'Arith s'est réuni le 06 mai 2019 à 20 heures 30.

Présents :

Mrs Didier CAMPILLO, Christian DAVAT, Pascal CLERT, Mme Christelle COCHET, Mrs Jean-Philippe FRAIX-BURNET, Pierre GERARD, Mmes Monique GRUMEAU, Bernadette GUEYRAUD, Julie MORAND et Cécile TRAHAND.

Assiste à la séance :

Bernadette ROCHE CATTIN (secrétaire de mairie)

Absents excusés : Mr Jean-Michel LEON, excusé donne pouvoir à Mme Christelle COCHET

Désignation d'un secrétariat de séance :

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un secrétaire de séance pour établir le procès-verbal de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la nomination de Mr Christian DAVAT à la fonction de secrétaire de séance.

1° PLUi HD : Présence de Madame Catherine MAS de Grand Chambéry qui présente le projet.

L'enquête publique aura lieu du 17 juin au 08 août 2019. Sept commissaires enquêteurs sont nommés. Les pièces du PLUi HD, du zonage d'assainissement et du zonage pluvial de Grand Chambéry ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés dans 8 lieux du territoire de Grand Chambéry.

Les membres du conseil municipal formulent les observations suivantes :

- ✚ une demande est faite afin que le bâti cadastré A 622, B 1055, B 1056 et B 1057 puisse changer de destination et qu'il soit possible de réaliser l'assainissement individuel ainsi que les places de stationnement sur ces mêmes parcelles situées en zone A,
- ✚ le Permis d'Aménager délivré ne correspond pas à l'OAP « Sous le Bouleau » (sorties sur la départementale).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- ✚ d'émettre un avis favorable, à 5 voix pour et six abstentions, sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation et les dispositions du règlement du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme local de l'habitat et de Plan de déplacements urbains de Grand Chambéry qui concernent directement la Commune
- ✚ de proposer dans l'intérêt de l'amélioration de la qualité du document et de son adaptation au contexte communal, la prise en compte des observations sur le projet de PLUi HD arrêté telles qu'elles figurent ci-dessus.

2° Travaux :

- ✚ Isolation bâtiment communal Chef-Lieu :

Les entreprises retenues sont les suivantes :

- ✚ Lot n°01 : Déconstruction – Cloisons – Doublages – Plafonds : SARL ALPKOS pour un montant de 52 581 € HT
- ✚ Lot n°02 : Menuiseries extérieure et intérieure bois : SARL PRUNIER pour un montant de 40 743,50 € HT
- ✚ Lot n°03 : Carrelages : A TOUS CARREAUX pour un montant de 2 004,40 € HT
- ✚ Lot n°04 : Peintures : SARL ALPKOS pour un montant de 9 018 € HT
- ✚ Lot n°05 : Revêtements de sols souples : SARL APM pour un montant de 6 636 € HT
- ✚ Lot n°06 : Electricité : Entreprise PETTINI ELECTRICITE pour un montant de 8 455 € HT
- ✚ Lot n°07 : Plomberie – Sanitaire – Ventilation : Entreprise MONNIER 73 pour un montant de 9 195,10 € HT.

Un courrier sera adressé aux entreprises non retenues, puis à celles qui sont retenues.

- Une benne sera louée pour le 25 mai afin de débarrasser les combles.
- ✚ Projet de rénovation de la salle multi activités : un courrier de demande de subvention sera adressé à Monsieur Patrick Mignola, Député de la Savoie.
 - Le marché sera mis en ligne cette semaine sur la plateforme du Dauphiné Libéré.
 - ✚ Mise en souterrain des réseaux 2^{ème} tranche – Montée de Lachat : un dossier devra être transmis à Grand Chambéry dans la mesure où la partie eau –assainissement relève de sa compétence.
 - ✚ Lire et faire lire : une convention sera établie avec la ligue de l'enseignement FOL73.
 - ✚ ONF : nous avons reçu une réponse de la part de Monsieur Ponthus concernant l'état d'avancement des coupes. Celles-ci ont été suspendues jusqu'au 31 mai 2019. La scierie Monnet Sève s'est engagée à les exploiter dans les six mois après la date de fin de suspension. Une rencontre aura lieu entre la mairie et des représentants de l'ONF.
 - ✚ Monsieur le Maire a rencontré Monsieur Pierre Paccard du PNR, Monsieur Geoffrey Thomas du service forêt de la Chambre d'Agriculture et Monsieur Jean-Louis David des Sylviculteurs des Bauges pour étudier les conflits d'usages entre exploitants forestiers et randonneurs/promeneurs qui utilisent les chemins sur le secteur du Mariet. Il est proposé d'inviter ces personnes à la prochaine réunion du conseil municipal afin qu'ils présentent le projet d'étude envisagé.
 - ✚ Jardins de l'ancienne cure : Jean-Philip Fraix-Burnet et Christian Davat vont répartir des lots. Il conviendra de rédiger un règlement pour l'utilisation de ces jardins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le Maire,
Pierre GERARD

